

R.P.I CAUJAC-ESPERCE-GRAZAC
Conseil d'École Commun du mardi 13 juin 2023
18H00 à Esperce

Présents :

Élus :

Sandrine BARTHE	Déleguée du Syndicat du Rieutarel
Manuel DA SILVA	Délegué du Syndicat du Rieutarel
Patrick LACAMPAGNE	Maire d'Esperce, 1er Vice-Président du Syndicat du Rieutarel.
Dominique LEVRAT	Adjointe élue à la mairie de Caujac
Nathalie ROUQUET	Déleguée du Syndicat du Rieutarel
Élodie QUILLAUD	Présidente du Syndicat du Rieutarel
Michel ZDAN	Maire de Grazac

Délégués parents d'élèves :

Stéphanie GHEDAB	Déleguée parents d'élèves de Caujac
Emilie MARTY	Déleguée Parents d'élèves de Caujac
Gaëlle NOLLET	Déleguée Parents d'élèves de Grazac
Céline RICARDEAU	Déleguée Parents d'élèves de Caujac

Enseignants :

Isabelle BENAZET	Adjointe école d'Esperce
Amandine BERGES	Directrice école de maternelle de Grazac
Céline BERLAND	Directrice par intérim des écoles de Caujac et d'Esperce
Céline BUCKET	Adjointe école de Caujac
Céline GODEAU	Adjointe école de Grazac à la rentrée prochaine
Marion MACHENAUD	Adjointe école de Caujac
Joël MALET	Adjoint école de Grazac
Julie MOTTAZ	Adjointe école de Caujac
Nicole TENIAS	Adjointe école de Caujac
Sophie SAJDAK	Adjointe école de Caujac

Excusés : BACHON Roseline, Déleguée Parents d'élèves d'Esperce ; BARTHES Jessica, Déleguée Parents d'élèves de Caujac ; BENECH Nathalie, Adjointe école de Grazac ; BOUSQUET Mathieu, Délegué Parents d'élèves de Grazac ; BOUSQUET Hélène, Déleguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante ; CARPIGNANO Maya, Déleguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante ; DAY Noémie, Déleguée parents d'élèves de Grazac ; DAZELLE Laure, Déleguée Parents d'élèves de Grazac, suppléante ; ESTIVALS Sylvie, Inspectrice de l'Éducation Nationale ; FREYCHE Emilie, Maire de Caujac ; HULARD Aline, Adjointe école de Grazac ; JOUGLA Fabien, Délegué Parents d'élèves de Caujac, suppléant ; KUCHLY Claire, Déleguée Parents d'élèves de Caujac ; LARDY Laetitia Déleguée Parents d'élèves de Caujac ; MARCHAL Héloïse, directrice des écoles de Caujac et d'Esperce ; MUNOZ Sofia, Déleguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante ; RIZZO Audrey, Déleguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante ; ROBINEAU Caroline, Déleguée Parents d'élèves de Caujac, suppléante,

Introduction

Les membres du conseil d'école se sont réunis le mardi 13 juin 2023 à l'occasion du troisième conseil d'école pour aborder les différents points relatifs à la vie de l'école inscrits à l'ordre du jour.

1- Projet d'école : projets du dernier trimestre et bilan de l'année

École maternelle de Grazac.

Activités menées depuis le deuxième conseil d'école :

Au cours de cette année scolaire, les enseignants de l'école ont mené des activités autour du monde du vivant qui ont conduit les élèves à observer différentes manifestations de la vie végétale et animale.

-Au cours du mois d'avril, (17 et 18 avril) les enfants de l'école se sont rendus à la **ferme pédagogique** de Cinquante. Chaque classe a participé à un atelier et à une visite guidée de la ferme. Remerciements aux parents accompagnateurs pour leur aide.

Cette sortie a initié des activités en classe, notamment la mise en place d'un **projet « éclosion »**. D'ici la fin du mois de juin, les poussins rejoindront leur ferme d'origine. Les élèves peuvent ainsi observer la croissance du poussin. Ils apprennent à connaître les besoins des poussins et les soins nécessaires à cet élevage.

-De novembre à avril, dans le cadre du projet d'école, Mme BERGES a mené des **séances** auprès des élèves de moyenne section des deux classes de PS-MS, autour d'**albums de littérature de jeunesse pour apprendre à comprendre et à raconter**. Deux représentations pour l'ensemble des élèves de l'école ont été organisées.

Parallèlement, les élèves de moyenne section de l'école ont participé à **un projet de découverte instrumentale** mené par M. MALET.

Lundi 12 juin, **des musiciens sont intervenus** auprès de chaque classe pour présenter des instruments.

En fin de matinée, toutes les classes se sont réunies avec enthousiasme dans le hall pour écouter quelques morceaux.

-Depuis le mois de mars, les enfants participent à **des séances de chorale et d'éveil musical en partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain**.

En classe, ils ont étudié des œuvres de littérature de jeunesse pour apprendre à raconter. Avec l'aide de Bénédicte Reygnier, intervenante de musique, l'équipe a conjugué ces projets afin d'élaborer un spectacle qui aura lieu le mardi 20 juin.

Le jour du **spectacle**, mardi 20 juin, le matin, les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 assisteront à la répétition générale du spectacle.

La représentation à destination des familles se déroulera à 18h00.

Les enfants seront accueillis par leur enseignant dans la salle des fêtes de Grazac à 18h00 précises. A la fin du spectacle, les élèves seront remis à leur parent par les enseignants.

Il est rappelé aux familles qu'il n'est pas possible qu'elles prennent des photos et des vidéos du spectacle, l'utilisation de l'image d'une personne nécessitant son autorisation.

Une personne prendra des photos et éventuellement des vidéos en fonction des autorisations des familles pour réaliser un compte-rendu qui sera placé dans les classeurs des élèves et organiser une projection à l'école.

-Le mercredi 21 juin, lors de la **fête de la musique** organisée par la mairie de Grazac, les enfants des écoles du RPI, accompagnés par Madame Berges, pourront ouvrir la soirée en chantant **une chanson commune au côté de la chorale grazacoise**. Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents. Ces derniers seront sollicités pour participer à l'encadrement des enfants lors de cet événement. Rendez-vous à 19H00 précises devant l'estrade.

-Les portes ouvertes

Du 3 au 7 juillet, il y a aura des « portes ouvertes ». Les familles pourront venir à l'école pour participer à des activités. Mme Berges, organisera des ateliers jeux de société dans sa classe. Elle aura besoin de volontaires. Une information sera rapidement transmise via les cahiers de liaison.

– Dans le cadre de la **liaison GS-CP**, les élèves de grande section et le groupe d'élèves de moyenne section qui effectuera son année de grande section à l'école de Caujac visiteront leur future école le vendredi 30 juin et partageront cette matinée avec les élèves des classes de CP et de CP-CE1.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Projets menés depuis le deuxième conseil d'école :

- **Cinéma** : les deux classes de GS-CP et CP-CE1 se sont rendues au cinéma d'Auterive le jeudi 11 mai pour visionner le documentaire *Le petit peuple du potager*.

- **Projet permaculture en association avec la mairie de Caujac et des parents d'élèves** : poursuite du projet jardin partagé. Les classes de la GS au CE2 ont réalisé des semis de diverses graines. Les plants ont été ensuite rapportés dans les familles. Un projet de végétalisation de la cour est envisagé.

- **Piscine** : Les deux classes de CM1 CM2 poursuivent leur cycle piscine jusqu'au vendredi 23 juin. Remerciements aux parents accompagnateurs qui, par leur présence, permettent la mise en œuvre de ces séances de natation. Remerciements au syndicat du Rieutarel pour le financement des entrées et du transport.

- **Les Incorruptibles** : En mai, chaque élève a participé à l'élection des Incorruptibles en votant en mairie pour son livre préféré. Les résultats ont été transmis aux Incorruptibles qui récompensera l'auteur du livre qui aura eu le plus de votes. L'équipe remercie la mairie pour le matériel de vote et la mise à disposition des locaux fraîchement rénovés.

- **Fête des 100 jours GS CP et CP CE1** : Début avril a eu lieu la fête des 100 jours d'école autour de jeux et d'exercices en lien avec le nombre 100. L'exposition des collectes aura lieu le jour de la fête des écoles.

- **Classe chorale avec l'école de musique d'Auterive** : Les interventions de Charlotte Michot (intervenante de l'EMILA) ont débuté le lundi 20 mars pour l'école de Caujac. Les élèves travaillent autour du chant, de l'écoute et du rythme sur le thème de l'entraide et du partage. Dans la continuité de ce projet, les classes de CE1-CE2 (Mmes Bucket et Mottaz) et CM1-CM2 (Mmes Berland/Sajdak) ont assisté au concert de l'école de musique intercommunale à Miremont le jeudi 20 avril.

-**Journée des bons copains** : Dans le prolongement des heures de sensibilisation des élèves dans le cadre du programme PHARe, le mardi 18 avril a eu lieu la journée des Bons copains à l'école de Caujac. Les élèves de la GS au CM2 ont été répartis en 5 groupes et ont pu participer à des ateliers proposés par les enseignantes (créations artistiques communes, petits jeux collectifs). Cela a donné lieu à la création de jeux de cour peints au sol.

-**Exposition photo** : Les élèves de l'école de Caujac ont assisté à l'exposition « Faune des Pyrénées » organisée par M. Laurent à la salle polyvalente de Caujac le vendredi 2 juin. L'équipe en profite pour le remercier pour ce moment de partage.

Journée d'immersion au collège de Cintegabelle : Le jeudi 8 juin, l'ensemble des élèves de CM2 a vécu une journée en immersion au collège de Cintegabelle. Chaque élève était en binôme avec un élève de 6^e. Des projets sont en cours d'élaboration pour renforcer la liaison CM2/6^e.

Projets à venir :

- **Sortie vélo** : Le mardi 20 juin, les classes de CE1-CE2 (Julie Mottaz) et de CM1-CM2 (Céline Berland) réaliseront une sortie à vélo toute la journée. Elles se rendront à la forêt d'Eucalyptus de St Quirc.

Ce projet a été mené avec les classes des hameaux des Baccarets et de Picarrou (Cintegabelle) qu'elles retrouveront sur le parcours.

- **Liaison GS CP** : Dans le cadre de la liaison GS-CP, deux rencontres sont prévues, la première à l'école maternelle de Grazac le mardi 20 juin pour assister à la répétition générale du spectacle de fin d'année de la maternelle, la seconde à l'école élémentaire de Caujac le vendredi 30 juin afin de faire découvrir les lieux aux futurs élèves et de partager un moment récréatif.

- **Fête de la musique** : Le mercredi 21 juin, tous les élèves du RPI sont invités par la commune de Grazac à chanter un chant commun à la salle des fêtes.

- **Spectacle de fin d'année** : Le spectacle de fin d'année des écoles de Caujac et d'Esperce aura lieu le lundi 26 juin à 18 heures à la salle des fêtes de Caujac et sera suivi, comme chaque année, d'un repas sous forme d'auberge espagnole dans la cour de l'école. Une exposition des réalisations de l'année et une vente de cartes au profit de l'association Action contre la faim auront lieu dans le hall de l'école.

- **Sortie au parc de la préhistoire à Tarascon sur Ariège** : Le jeudi 29 juin, toutes les classes des écoles de Caujac et d'Esperce se rendront au parc de la préhistoire à Tarascon sur Ariège.

- **Sensibilisation des élèves de CM1-CM2** : la psychologue scolaire et un intervenant de la gendarmerie interviendront à deux moments différents dans les classes de CM1-CM2 dans le cadre des apprentissages d'EMC (sensibilisation au corps, au respect, au consentement, aux usages d'internet...).

Présentation du programme pHARe

L'Éducation nationale a déployé dans l'ensemble des établissements scolaires (écoles élémentaires, collèges, lycées) de France le programme pHARe depuis la rentrée scolaire 2022. L'école de Caujac a eu l'occasion de le mettre en place au cours de l'année et a bénéficié des interventions de Mme Trébosc.

Il s'agit d'un programme de prévention du harcèlement dotant les établissements scolaires d'une stratégie globale d'intervention. Il se présente sous la forme d'un échéancier d'actions à mettre en place tout au long de l'année.

Le programme pHARe consiste à éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement, à former une communauté protectrice pour intervenir efficacement sur les situations d'intimidation.

Dès la rentrée scolaire 2023, l'équipe formalisera un protocole de gestion des situations d'intimidation, qui sera présenté en conseil d'école. Une équipe d'enseignants référents sera mis en place au sein de l'école (directeur-directrice et 2 ou 3 collègues) en charge de l'application de ce protocole. Les élèves participeront à 10h de sensibilisation et seront invités à prendre part à des temps forts du programme. Une explicitation du programme sera faite à destination des familles.

Il faut savoir qu'à l'école élémentaire, on distingue deux situations : les situations relevant de la gestion de conflits (désaccord entre élèves) et les situations d'intimidation (répétition d'actions négatives sur une cible par un groupe d'élèves : logique du tous contre un). Dans ce dernier cas, la méthode de la préoccupation partagée est activée (approche éthique, non blâmante, plaçant les intimidateurs en position de recherche de solutions réparatrices).

Le terme harcèlement n'est pas employé à l'école. Il vient de la violence adulte. Les études montrent que le risque est grand de plaquer ce que l'on sait de la violence adulte sur ce qui se passe entre enfants.

L'éducation nationale met à disposition des équipes une grille de signaux faibles pour une observation objectivée afin de déterminer la situation dans laquelle se trouve l'élève.

Mme La Directrice rappelle aux parents que tout est mis en œuvre par l'ensemble des équipes pour maintenir un climat d'apprentissage et de vie scolaire serein. Elle les invite à la vigilance quant aux mots utilisés pour évoquer des situations scolaires impliquant leur enfant, et à, parfois, relativiser les propos de l'enfant qui traduisent son ressenti individualisé d'une situation vécue (mais qui ne reflètent pas toujours une réalité objectivée). Enfin, elle les incite à maintenir une communication apaisée avec les enseignantes pour prévenir et résoudre toute situation le nécessitant, sans attendre.

Mme Richardeau demande si une formation du personnel périscolaire est prévue à ce sujet. *Madame Berland rappelle que le programme prévoit une présentation du protocole établi en conseil d'école à l'ensemble de la communauté éducative afin d'assurer une vigilance partagée. Si une situation questionne, elle invite les familles à communiquer conjointement avec l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire afin de résoudre au mieux l'incident. L'outil de communication avec les parents, sur temps scolaire et périscolaire, est susceptible d'évoluer. Une réflexion sera menée à ce sujet lors de la réunion de pré-rentrée.*

Mesdames les déléguées des parents d'élèves présentes font un retour sur les interventions de la psychologue libérale, Mme Blampain, qui se sont déroulées sur le temps périscolaire. Ces interventions ont permis de renforcer le vivre ensemble en proposant un temps de parole libre aux élèves. L'accord parental et l'accord de l'élève étaient requis. Les élèves étaient actifs et réceptifs. Cependant, le créneau horaire (pause méridienne) n'était pas adapté au rythme de l'enfant, ce qui a parfois entraîné le départ de plusieurs élèves de l'atelier, incités par des camarades. Les ateliers n'étaient ni réinvestis en classe ni annoncés en amont. Mme Nollet questionne les enseignantes sur le climat scolaire actuel : est-il davantage serein depuis la mise en place de ces interventions ?

L'équipe enseignante explique que ces ateliers ont été concomitants avec les heures de sensibilisation menées dans les classes en partenariat avec Mme Trébosc. Les élèves présents sur ces ateliers ont fait des liens pertinents avec les apprentissages menés en classe dans le cadre de l'éducation morale et civique. Elle souligne que le climat est très serein dans les classes, propice aux apprentissages, et apaisé également dans la cour avec une cohésion des élèves renforcée depuis la journée des bons copains et la mise en place de nouveaux jeux de cour.

2- Exercices de sécurité

École maternelle de Grazac.

Évacuation.

Tous les bâtiments (bâtiment principal et préfabriqué) sont désormais équipés d'une alarme incendie. Lundi 5 juin, s'est déroulé le deuxième exercice incendie. Les alarmes ont bien fonctionné, l'école a été évacuée en moins de deux minutes.

L'évacuation de la bibliothèque s'est effectuée par le hall. La classe qui s'y trouvait n'a pas pu emprunter la porte indiquée car pour l'instant le grillage de chantier empêche l'accès au point de rassemblement.

Remerciements à Mme Quillaud qui est venue observer cet exercice.

PPMS.

L'école ne dispose pas encore d'équipement.

Le préfabriqué (classe 3) dispose désormais d'un téléphone fixe. Une communication par téléphone (ligne interne) est possible entre le bâtiment principal et le préfabriqué. Ainsi, les élèves qui sont dans le préfabriqué peuvent être avertis ou donner l'alerte aux autres classes du bâtiment principal.

Jeudi 8 juin, le matin, les enfants ont effectué un exercice de confinement pour être prêts à une éventuelle alerte à un risque majeur (tempête, explosion chimique etc.) Au moment de l'exercice tous les élèves et le personnel étaient dans le bâtiment principal. Le signal : corne de brume était bien audible.

Le confinement s'est bien déroulé. Il a duré 20 minutes. Les adultes ont pu se rendre compte des améliorations matérielles à apporter. Les recommandations du ministère ont été transmises aux familles par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Une date d'installation d'un système d'alerte entre le préfabriqué et le bâtiment principal a-t-elle été définie ?

Le devis pour les équipements sera validé en conseil syndical à la fin du mois de juin.

Serait-il possible de disposer des nouveaux plans d'évacuation d'ici la fin de l'année scolaire, Mme Berges en a besoin pour actualiser les exercices ?

Mme Quillaud a effectué la demande auprès de la société ACTIFEU la semaine dernière.

Mesdames les Directrices transmettront par mail la liste du réassort du matériel pour le PPMS au syndicat du Rieutarel d'ici la fin du mois de juin.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Deux exercices ont été menés :

- Le jeudi 13 avril, un exercice évacuation incendie a été réalisé sur chaque site. L'évacuation a été rapide (2 minutes 15 secondes à Caujac et 38 secondes à Esperce). Cet exercice a permis de constater que le signal sonore n'était pas audible depuis le préfabriqué à Caujac. A Esperce, le signal était peu audible et le boîtier n'a pas pu être réarmé. Mme Berland remercie Mme Gaultier pour sa présence en tant qu'observatrice.

-Le jeudi 25 mai, un exercice PPMS a été réalisé sur chaque site (scénario : nuage toxique). Le signal était très peu audible dans les classes (non audible dans le préfabriqué). De plus, une mise à jour des malles présentes et l'achat de deux malles supplémentaires sont à prévoir.

Mme Quillaud a déjà informé l'école que les problèmes rencontrés avec le signal sonore de ces exercices seront solutionnés prochainement par la mise en place de déclencheurs et diffuseurs sonores (3 sonneries différentes : évacuation incendie / PPMS risques majeurs / PPMS intrusion). Les travaux seront réalisés avant la rentrée scolaire. Les clés des boîtiers incendie pour l'école d'Esperce ont été renouvelées.

Un plan de mise à l'abri en cas de vague de chaleur va être défini en partenariat avec le syndicat du Rieutarel. *Ce dernier est en attente du retour des trois maires pour déterminer les lieux de mise à l'abri. M. Zdan souligne que cela interviendra dans le cadre d'un plan de sauvegarde et que les salles climatisées municipales seront mises à disposition.*

Mme Berland demande la transmission du nouveau plan d'évacuation intégrant le modulaire.

Mesdames les Directrices transmettront par mail la liste du réassort du matériel pour le PPMS au syndicat du Rieutarel d'ici la fin du mois de juin.

3- Bilan financier des coopératives scolaires et budget de la rentrée 2023-2024

Bilan financier des coopératives scolaires

École maternelle de Grazac.

Lors du dernier compte-rendu financier (2021 2022), il y avait 1737,94 euros restants sur le compte.

Les recettes de l'année scolaire (participation des familles, ventes de photos et dons d'associations) s'élèvent à 3753,20 euros.

Des remerciements sont adressés aux familles, à l'association PEGACE et au comité des fêtes de Grazac pour leur aide au financement des projets.

A ce jour, les dépenses (activités pédagogiques, spectacle, sortie, cotisation OCCE et frais de tenue de compte) s'élèvent à 2666,58 euros

Il y a encore quelques dépenses à venir : bus, groupe de musiciens, achats pour des projets pédagogiques.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Le solde sur le compte de la coopérative scolaire à ce jour est de : 5 007,97 €

Il faudra déduire de ce montant plusieurs transports en bus (notamment : sortie à Miremont : 160 €, sortie au collège de Cintegabelle : 110 €, sortie à la maternelle de Grazac : 80€), la sortie au parc de la Préhistoire (1880,50€) et plusieurs projets (jardinage, achat de petits matériels).

Les participations des familles (dernière sortie au cinéma et sortie au Parc de la Préhistoire) sont en cours d'encaissement.

Le bilan annuel de la coopérative scolaire sera fait au mois de septembre et communiqué lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2023-2024.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents pour leur participation aux projets, ainsi que le comité des fêtes de Caujac et l'association PEGACE pour leurs dons.

Budget 2023-2024

Remerciements aux élus pour le budget alloué pour l'ameublement et le renouvellement d'une partie du mobilier vétuste de l'école de Grazac. Une partie de la commande a été reçue.

Pourriez-vous confirmer que le budget alloué par élève pour les commandes de classe est de 50 euros (30 euros de janvier à août et 20 euros de septembre à décembre) ?

Le budget alloué est de 50 euros par élève. S'agissant d'un budget annuel, la totalité de la somme doit être dépensée à la fin du mois de décembre.

Un budget a-t-il pu être alloué aux sorties ? Au cycle de natation ?

A priori, le budget alloué au cycle de natation ne pourra pas être reconduit. Le budget de fonctionnement des écoles (l'électricité notamment) a beaucoup augmenté.

L'équipe enseignante propose de réduire le nombre de classes concernées (rotation entre les cycles par exemple).

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient savoir si un don d'association pourrait apporter une aide financière à ce projet.

4- Rentrée scolaire 2023 : effectifs prévisionnels et accueil des enfants à la rentrée de septembre

École maternelle de Grazac.

Pour son départ en retraite M. Malet offrira un spectacle aux élèves de l'école ainsi qu'à l'ensemble de ses anciens élèves l'après-midi du dimanche 2 juillet à la salle des fêtes de Grazac. Ce dernier sera suivi d'un goûter partagé façon « auberge espagnole ».

La municipalité de Grazac s'occupera du tirage de l'ensemble des flyers.

Chaque commune se chargera de la distribution à ses administrés.

M.Malet adresse ses remerciements à Monsieur le Maire de Grazac pour son accompagnement dans ce projet (prêt de la salle, impression des flyers etc.)

Présentation de la nouvelle équipe enseignante :

Mesdames Godeau Céline et Andrieu Anne sont nommées à l'école pour la rentrée prochaine. Mme Godeau exercera à temps partiel, un jour par semaine, un autre professeur effectuera le complément.

Inscriptions.

Les inscriptions ont débuté à la fin du mois de janvier.

Les familles doivent se faire connaître auprès de la mairie. Elles doivent s'adresser au syndicat du Rieutarel pour constituer le dossier puis prendre contact auprès de l'école.

Cette année, les visites de l'école s'effectuent sur rendez-vous par petits groupes, 4 familles par créneaux horaires.

Les enquêtes menées au mois de janvier par les municipalités, le syndicat et les Directrices d'écoles auprès des familles pour savoir si leur enfant effectuera la prochaine rentrée dans les écoles du RPI ainsi que la diffusion des modalités d'inscription par les mairies ont contribué à ce que la majorité des inscriptions soit déjà réalisée.

Préversion des Effectifs.

Les inscriptions et les effectifs évoluent encore. A la maternelle, l' effectif actuel est de 86 élèves pour la rentrée prochaine : 26 PS+ 23 (avec Aucéane) MS+37 GS répartis sur 3 classes.

L'école maternelle faisant partie d'un RPI, en fonction des effectifs et des seuils institués un groupe d'élèves effectuera son année de grande section de maternelle à l'école de Caujac.

Dans les jours qui viennent les familles des élèves de grande section recevront une information indiquant l'école dans laquelle leur enfant effectuera son année de Grande section de maternelle.

La répartition des niveaux de classe pour la rentrée prochaine n'est pas encore finalisée. En conseil des maîtres plusieurs éléments sont étudiés d'ordre pédagogique notamment.

Accueil des enfants à la rentrée prochaine.

Pour les élèves de moyenne et grande sections la rentrée des classes s'effectuera le lundi 4 septembre 2023 aux horaires habituels.

Pour les enfants de petite section, les dispositifs de rentrée échelonnée permettent de moduler les premières journées de scolarisation. Par conséquent, les enfants de petite section seront accueillis en groupes restreints de façon progressive jusqu'à la formation complète du groupe classe.

Dans chaque classe concernée, lundi 4 septembre 2023 la moitié du groupe d'élèves de petite section sera accueillie et mardi 5 septembre 2023 la seconde moitié du groupe sera accueillie.

Mme Quillaud souhaiterait savoir si les enseignants effectueront plusieurs journées de pré-rentrée afin de pouvoir finaliser le planning des agents.

Madame l'Inspectrice présentera très certainement les modalités de rentrée lors de la réunion des Directeurs du Mardi 4 juillet.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Effectifs prévisionnels pour les écoles de Caujac et d'Esperce.

L'effectif prévisionnel pour la rentrée scolaire 2023-2024 est de : 27 CP, 21 CE1, 26 CE2, 33 CM1 et 20 CM2 (soit un effectif total de 127 élèves avec 4 nouvelles inscriptions à la suite du dernier conseil d'école). Ces élèves seraient répartis sur les écoles de Caujac et d'Esperce.

La répartition des niveaux de classe pour la rentrée prochaine n'est pas encore faite mais il est important de rappeler qu'elle s'effectuera selon des critères d'ordre pédagogique.

5- Demande de travaux

Mme Quillaud indique que le Syndicat va rédiger une convention de mise à disposition des agents municipaux pour les travaux dans les écoles (sur des temps définis, sauf urgences). Elle rappelle que les demandes de travaux sont à communiquer au syndicat pour transmission aux mairies concernées.

École maternelle de Grazac.

Bilan des travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :

L'équipe remercie particulièrement le syndicat du Rieutarel et la municipalité pour les travaux d'entretien réalisés (entretien de la cour de récréation, désencombrement).

École : la fibre a été installée ainsi qu'une nouvelle box et un répéteur.

Classe de Mme Benech : un téléphone fixe a été installé permettant ainsi la communication entre le bâtiment principal et le préfabriqué.

Dans le hall, les néons ont été changés.

Dans la cour : des cailloux ont été livrés. La porte de la cabane à vélos a été réparée. La planche pourrait-elle être lasurée ?

Les employés municipaux devraient pouvoir s'en occuper au mois de juillet.

Anciennes demandes :

Sous le préau de l'école : installer un panneau d'affichage. Réparer la serrure de la porte d'entrée de droite.

Classe de Monsieur Malet et de Madame Hulard et Classe de Madame Berges : réparer ou remplacer les stores coincés. Avez-vous eu un retour des entreprises à ce sujet ?

Une entreprise devrait passer à l'école la semaine prochaine pour établir un devis.

Classe de Monsieur Malet : vérifier le système de verrouillage des fenêtres.

Classe de Mme Benech : en cas de pluie, le chemin est inondé. Serait-il possible qu'une rigole soit installée le long du chemin.

La demande est prise en compte.

Cour de récréation :

La cour de récréation dispose d'aménagements propices au bon développement moteur.

Mme Quillaud a informé Mme Berges que le devis du changement de cordages des jeux et de scellement a été validé. Les travaux ont-ils été planifiés ?

La date d'intervention n'a pas été encore définie. Mme Quillaud relancera la société à ce sujet.

Matériel numérique : le devis du réglage des vidéoprojecteurs et l'achat d'un vidéoprojecteur supplémentaire pour la classe de Mme Benech a été partiellement validé. Disposez-vous d'informations complémentaires ?

Chaque classe sera équipée.

M. Malet demande à ce qu'une cale soit placée derrière le support de l'écran de telle sorte qu'il puisse être déroulé sans avoir à enlever les affichages du tableau.

Une cale sera installée quand le technicien viendra régler le vidéoprojecteur. Le syndicat envisage également de remplacer le PC fixe du bureau.

Demandes récentes ou nouvelles :

En tant que membre de la communauté éducative, la sécurité des enfants constitue une priorité.

-Le bouton qui contrôle l'aimant du portail est placé à la portée des enfants et peut aussi être actionné depuis l'extérieur de l'école. L'équipe enseignante précise que pour la sécurité des enfants, il est important de pouvoir verrouiller à nouveau le grand portail avec le pass école sur le temps scolaire.

Mme Quillaud a indiqué à Mme Berges que la serrure pour le pass école a été commandée.

Concernant le bouton, il était prévu de le remplacer par un digicode. Quand ces travaux seront-ils effectués ?

La mise en place d'un digicode nécessitait des travaux trop importants. Un cache devrait permettre de sécuriser l'accès au bouton.

L'équipe de l'école s'interrogeait quant à l'accès initialement prévu entre le réfectoire et la cour de récréation. Le talus, la bordure métallique, les cailloux et la marche constituent des éléments non négligeables. Pour l'instant les élèves n'y accèdent pas grâce aux grilles du chantier.

La mise en place d'une clôture avec portillon sera réalisée pendant les vacances d'été.

L'équipe précise qu'elle souhaiterait que ce nouveau portillon puisse être verrouillé avec le pass école. Ainsi, en cas d'évacuation, les enfants pourront accéder au point de rassemblement depuis la bibliothèque ou depuis le réfectoire en empruntant la coursive comme indiqué par la signalétique. Mme Quillaud en prend note.

Concernant l'aménagement des locaux, dans le dortoir, la lumière a été occultée avec du tissu. Quand l'installation de rideaux ou de stores a-t-elle été prévue ?

Le nouveau réfectoire dispose de grandes baies vitrées. La mise de stores est nécessaire pour le déjeuner des enfants. Auriez-vous des informations à ce sujet ?

Leur installation est prévue la semaine prochaine.

Lors de fortes chaleurs, la température de ma classe avoisine les 31 degrés dès 09H00. Serait-il possible que certaines pièces puissent disposer de la climatisation. Elles pourraient donc constituer nos pièces refuges en cas de très fortes chaleur ?

Des travaux de climatisation ne sont pas prévus pour l'instant.

Quand le plan alerte canicule sera déclenché, les élèves pourront accéder à la salle polyvalente climatisée du village.

Quelques éléments relatifs à l'extension sont mentionnés : le thermostat du dortoir ne fonctionne pas. Une grande vitre du couloir qui mène au réfectoire est fissurée, ainsi qu'une vitre de la bibliothèque. L'odeur d'égout persiste dans le dortoir.

Monsieur Da Silva est venu boucher l'évacuation. Il ne devrait plus y avoir de mauvaise odeur.

Pour le bien-être et la sécurité des enfants, l'équipe souhaiterait pouvoir être associée à la réflexion quant aux aménagements.

Pendant les vacances, le mobilier reçu pourrait-il être installé ?

Des travaux de peinture sont-ils envisagés ? Quelles pièces seraient concernées ?

Des travaux de peinture seront réalisés dans la classe de Monsieur Malet uniquement. Les employés municipaux installeront le mobilier avant la rentrée.

Mme Quillaud précise que le vernissage de l'école aura lieu au mois de septembre. L'ensemble des administrés des communes du RPI y sera convié.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Bilan des demandes précédentes :

- Les vidéoprojecteurs vont être redressés dans les classes et l'achat d'un vidéoprojecteur pour le préfabriqué est prévu. La formation numérique est en cours, ainsi que la demande d'ordinateurs portables.

Mme Quillaud indique que le Syndicat des coteaux a été sollicité pour obtenir une réponse concernant la commande d'ordinateurs portables pour le RPI et qu'elle est en attente d'un retour de leur part.

- Les marelles dans la cour ont été repeintes et les démarcations du terrain vont également être repeintes prochainement.

- Les baguettes de table ont été vérifiées et recollées si nécessaire.

L'équipe remercie le Syndicat et les agents municipaux pour les travaux réalisés et prévus.

Demandes récentes ou nouvelles :

Les demandes seront transmises par mail au syndicat du Rieutarel.

-Esperce : enlever le composteur, déplacer les poubelles dans la cour qui gênent pour la surveillance, mettre du gravier devant le portail d'entrée et l'escalier menant au bâtiment pour faciliter l'accès en cas de pluie, changer les deux cages de foot détériorées.

-Balayer les cailloux dans la cour + compacter les cailloux du chemin menant au pré fabriqué pour que le chemin et la cour restent praticables et sans risque de blessure due aux cailloux.

-Classe Marion Machenaud : le plafonnier au-dessus du bureau ne fonctionne plus + pare soleil sur la porte de sortie de la classe.

-Classe Céline Berland : enlever les stores à lamelles de la classe et installer un pare soleil sur les fenêtres.

6- Questions des parents

Mme Berland précise que les questions ne lui ont pas été transmises. Seule Mme Bergès les a reçues. Il s'agit certainement d'un oubli.

Question maternelle :

* A la maternelle, serait-il possible de créer plus de liens entre les familles et la classe, en invitant par exemple les parents à participer à des matinées à thème : matinée pâtisserie (2 ou 3 parents en renfort), matinée randonnée au village, ...

L'équipe enseignante apprécie l'intérêt des familles pour leurs projets de classe et regrette qu'elles ne soient pas manifestées plus tôt. Pour certaines activités leur aide est même indispensable à la concrétisation des projets (séances de natation, sorties, loto pour l'école). L'équipe espère que les familles se mobiliseront pour les activités de la semaine des « portes ouvertes ».

Questions élémentaires Caujac et Esperce :

* Serait-il possible d'anticiper les réunions des délégués de classe pour les élèves afin qu'ils puissent eux aussi faire le point avec leur camarade en amont de ces réunions ? En effet, ils sont prévenus deux heures avant ou la veille, l'apprentissage des responsabilités passe aussi par là.

L'équipe enseignante s'étonne de cette question car les pour que les réunions des délégués de classe aient du sens, elles sont nécessairement préparées en amont dans les classes. Les délégués arrivent avec leurs notes prises en classe à la réunion des délégués. Il s'agit certainement d'une confusion car la date de la dernière réunion avait dû être changée suite à un mouvement de grève.

* Concernant les séances de sensibilisation aux harcèlements et autres via un psychologue pour l'année prochaine, pourrait-on dès ce jour faire une demande pour avoir une personne de l'éducation nationale sur le temps scolaire ?

La réponse a été apportée dans la présentation du programme PHARe.

Questions communes :

* Serait-il possible l'année prochaine d'imaginer l'organisation de la représentation "spectacles des élèves" en même temps que la guinguette /kermesse organisée par l'association PEGACE - une idée pour fêter ensemble la fin de l'année ?

* Un projet de voyage scolaire pourrait-il être mis en place au cours du cursus de nos enfants ?

Ces sujets pourront être abordés en conseil des maîtres.

Question municipalité Caujac :

* Où en est la demande au conseil départemental pour déplacer le panneau d'entrée dans la commune de Caujac ?

L'accord a été donné ce jour. Il devrait être déplacé prochainement et accompagné de la mise en place d'un ou deux ralentisseurs.

La séance est levée à 20h30.

Présidentes du conseil :

-Mme BERGES Amandine, directrice de l'école maternelle de Grazac.

-Mme BERLAND Céline, directrice des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.